

Stéphanie LE CAM

Maître de conférences
Université Rennes 2



Expériences professionnelles

2020 à aujourd'hui : **Ligue des auteurs professionnels**
Directrice générale

2021 à aujourd'hui (Rennes) : **Université Rennes 2 – Institut du travail de l'Ouest**
Maître de conférences et Directrice (depuis 2015)

Création de formation à destination des organisations syndicales, conseillers prud'hommes et inspecteurs du travail.

Organisation de colloques à destination du grand public (égalité femmes-hommes, santé au travail, évolution du droit du travail...). Direction de publications.

2019-2020 (Paris) : **Mission Racine – L'auteur et l'acte de création**

Expertise droit d'auteur et droit social – Rapport L'auteur et l'acte de création, remis par le conseiller B. Racine au ministre de la Culture en janvier 2020.

2012-2017 (Paris) : **Ministère de l'Enseignement supérieur**

Experte en droit de la propriété intellectuelle

Rédaction de contrats et veille juridique auprès de la Mission pédagogique et numérique pour l'enseignement supérieur, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.

2007-2012 (Nantes) : **Université de Nantes**

Allocataire de recherche et ATER

Préparation d'une thèse de doctorat et enseignement en droit de la famille, droit des personnes, droit du travail, droit des obligations, droit d'auteur, droit des marques.

Activités de recherche

Responsable de la chronique IP de Dalloz actualité.

2022 : Co-organisation avec Y. Basire du colloque Pop Culture et Propriété intellectuelle.

2021 : Direction du colloque ISSTO : *Suicide au travail*, Université Rennes 2.

2020 : Co-organisation de l'Hackathon JUSPI-Ligue : *Le statut social des artistes-auteurs*, Labo de l'édition, Paris.

2019 : Direction du colloque ISSTO : *Egalité femmes-hommes*, Université Rennes 2.
Intervention en anglais au colloque *Regulating digital platforms*, University of Edinburgh.

Direction du colloque JUSPI : *La légitimité de la propriété intellectuelle*, Université de Nantes.

2018 : Direction du CN2PI (10^e édition), Concours de plaidoirie, Université de Nantes

Direction du colloque ISSTO : Avenir du droit du travail, Université Rennes 2.

Formations

2011 : **Doctorat** de Droit et de sciences criminelles, obtenu avec les félicitations du jury, Université de Nantes.

2007 : **Master 2**, Droit de la propriété intellectuelle, mention bien, Université de Nantes.

2006 : **Master 1**, Droit privé général, mention bien, Université de Nantes.

2005 : **Licence** de droit, mention assez bien, Université de Nantes.

2004 : **Deug** de droit, mention assez bien, Université de Nantes.

2002 : **BAC STT**, mention bien, Lycée Gabriel Deshayes, Saint-Gildas-des-Bois (44).

2000 : **BEP** Comptabilité, Lycée Gabriel Deshayes, Saint-Gildas-des-Bois (44).

Engagements associatifs

Membre fondatrice des JUSPI (jeunes universitaires spécialistes de la propriété intellectuelle).

Créatrice et membre du comité de direction du Cn2PI (Concours national de plaidoirie en propriété intellectuelle).